

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisations identifiées

	REACHSET 1000
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
	REACHSET 2001
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

Hesse GmbH & Co. KG
 Warendorfer Strasse 21
 59075 Hamm

No. de téléphone +49 (0) 2381 963-00
 No. Fax +49 (0) 2381 963-849
 Adresse e-mail ps@hesse-lignal.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 2381 788-612
 France: + 33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3	H226
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H335

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

STOT SE 3	H336
Asp. Tox. 1	H304
Eye Irrit. 2	H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
 Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P331	Ne PAS faire vomir.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	xylène; Alcool diacétonique; "Acétate de 2-éthoxy-1-propylèneglycol"; Acétate de n-butyle
----------	---

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3) .

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Acétate de n-butyle

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

No. CAS	123-86-4			
No. EINECS	204-658-1			
Numéro d'enregistrement	01-2119485493-29			
Concentration	>= 25	< 50		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 3	H226		
	STOT SE 3	H336		Système nerveux
		EUH066		

xylène

No. CAS	1330-20-7			
No. EINECS	215-535-7			
Numéro d'enregistrement	01-2119488216-32			
Concentration	>= 10	< 20		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 3	H226		
	Acute Tox. 4	H332		Voie d'exposition: Exposition par inhalation
	Acute Tox. 4	H312		Voie d'exposition: Exposition par la peau
	Skin Irrit. 2	H315		
	Asp. Tox. 1	H304		
	STOT SE 3	H335		Voies respiratoires; Voie d'exposition: par inhalation
	Eye Irrit. 2	H319		

"Acétate de 2-éthoxy-1-propylèneglycol"

No. CAS	54839-24-6			
No. EINECS	259-370-9			
Numéro d'enregistrement	01-2119475116-39			
Concentration	>= 10	< 20		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 3	H226		
	STOT SE 3	H336		Système nerveux

Éthylbenzène

No. CAS	100-41-4			
No. EINECS	202-849-4			
Numéro d'enregistrement	01-2119489370-35			
Concentration	>= 1	< 10		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2	H225		
	Acute Tox. 4	H332		Voie d'exposition: Exposition par inhalation
	STOT RE 2	H373		Oreille
	Asp. Tox. 1	H304		

Alcool diacétonique

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

No. CAS	123-42-2			
No. EINECS	204-626-7			
Numéro d'enregistrement	01-2119473975-21			
Concentration	>= 1	< 3		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	STOT SE 3	H335		Voies respiratoires
	Eye Irrit. 2	H319		
	Repr. 2	H361d		

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	10 %
--------------	------	------

Toluène

No. CAS	108-88-3			
No. EINECS	203-625-9			
Numéro d'enregistrement	01-2119471310-51			
Concentration	>= 0,1	< 1		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2	H225		
	Repr. 2	H361d		
	Asp. Tox. 1	H304		
	STOT RE 2	H373		
	Skin Irrit. 2	H315		
	STOT SE 3	H336		Système nerveux

Notent

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3).

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

En cas d'inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire et produire des effets narcotiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Veiller à assurer une aération suffisante. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition . éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistilage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. De plus, ce produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter des chaussures à semelle conductrice. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le scénario d'exposition, si disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Acétate de n-butyle

Liste	VLEP			
Valeur	710	mg/m ³	150	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	940	mg/m ³	200	ppm(V)

Etablie le: 05/2021

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Acétate de n-butyle

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	241	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	723	mg/m ³	150	ppm(V)
Etablie le: 10/2019				

xylène

Liste	VLEP			
Valeur	221	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	442	mg/m ³	100	ppm(V)
Etablie le: 05/2021				

xylène

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	221	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	442	mg/m ³	100	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Etablie le: 12/2009				

Alcool diacétonique

Liste	VLEP			
Valeur	240	mg/m ³	50	ppm(V)
Etablie le: 05/2021				

Éthylbenzène

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	442	mg/m ³	100	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	884	mg/m ³	200	ppm(V)
Etablie le: 12/2009				

Éthylbenzène

Liste	VLEP			
Valeur	88,4	mg/m ³	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	442	mg/m ³	100	ppm(V)
Etablie le: 05/2021				

Autres données

-

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**Acétate de n-butyle**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	Exposition par la peau		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	11		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Court terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	600		mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Court terme		

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Voie d'exposition mode d'effet Concentration	par inhalation Effet local 600	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Long-terme par inhalation Effet local 300	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Long-terme par inhalation Effet systémique 300	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme Exposition par la peau Effet systémique 6	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme Exposition orale Effet systémique 2	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet systémique 300	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet local 300	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme par inhalation Effet systémique 35,7	mg/m ³

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	35,7	mg/m ³

Alcool diacétonique

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	32,6	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	467	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	5,8	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,67	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	167	mg/kg/d

"Acétate de 2-éthoxy-1-propylène glycol"

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	608	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	103	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	302	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	365	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	62	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	181	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	13,1	mg/kg/d

xylène

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	108	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Concentration	180	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	14,8	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	174	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	174	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	77	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	77	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	289	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	289	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,6	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	174	mg/kg/d

Éthylbenzène

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	289	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	77	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	289	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	77	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	18	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Concentration	174	mg/m ³
---------------	-----	-------------------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	174	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	14,8	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	108	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,6	mg/kg/d

Toluène

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	343	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	384	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	192	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	192	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	384	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	226	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	226	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	56,5	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	226	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8,13	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Acétate de n-butyle**

Valeur type	PNEC
Type	Eau douce

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Concentration	0,18	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,018	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	35,6	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eeau	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,36	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,981	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,0981	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,0903	mg/kg
Alcool diacétonique		
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	1	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	10	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	7,4	mg/kg/d
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,74	mg/kg/d
Valeur type	PNEC	

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Type	Sol		
Concentration		0,31	mg/kg/d

"Acétate de 2-éthoxy-1-propylèneglycol"

Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration		1,3	mg/l

Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration		0,13	mg/l

Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment d'eau douce		
Concentration		6,4	mg/kg

Valeur type	PNEC		
Type	sédiments d'eau de mer		
Concentration		0,64	mg/kg

Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration		1,34	mg/kg

Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration		62,5	mg/l

xylène

Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration		0,327	mg/l

Valeur type	PNEC		
Type	Eau salée		
Concentration		0,327	mg/l

Valeur type	PNEC		
Type	Sédiment d'eau douce		
Concentration		12,46	mg/kg

Valeur type	PNEC		
Type	sédiments d'eau de mer		
Concentration		12,46	mg/kg

Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration		2,31	mg/kg

Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration		6,58	mg/l

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Éthylbenzène

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,327	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	12,46	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,31	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	6,58	mg/l

Toluène

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,68	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	16,39	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,89	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	13,61	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié

Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant

>= 0,7 mm

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Temps de pénétration \geq 30 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	de solvant
La limite de l'odeur	
Remarque	non déterminé
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point de congélation	
Remarque	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	110 à 167,9 °C
Point d'éclair	
Valeur	28 °C
Taux d'évaporation	
Remarque	non déterminé
inflammabilité (solide, gaz)	
	non déterminé
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Remarque	non déterminé
Pression de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité	
Valeur	env. 0,974 kg/l
température	20 °C

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

Temps d'écoulement

Valeur	21	à	29	s
température	20	°C		
méthode	DIN EN ISO 2431 - 4 mm			

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**Elément non volatile**

Valeur	36,1	%
méthode	valeur calculée	

Autres données

Ces informations ne sont pas disponibles.

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.4. Conditions à éviter

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

xylène

ATE	2000	mg/kg
Source	alle Daten über 2000 mg/kg	

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	13,1579	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Éthylbenzène

ATE	1,5	mg/l
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	conversion	
Remarque	Brouillard	

xylène

ATE	5	mg/l
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
Source	alle Werte über 5 mg/l	

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	irritant
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Toluène

Espèces	lapin	
Durée d'exposition	4	h
Période d'observation	7	d
évaluation	Irritant pour la peau.	
méthode	84/449, B.4 CEE	
Source	1 (reliable without restriction)	

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

remplace la version: 21 / FR

Date de révision: 13.07.2021

Date d'impression 26.07.21

xylène

Espèces	lapin
Période d'observation	72 h
évaluation	Irritant pour la peau.
Source	2 (reliable with restrictions)

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	irritant
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**xylène**

Espèces	lapin
évaluation	Irritant pour les yeux.
Source	2 (reliable with restrictions)

Alcool diacétonique

Espèces	lapin
évaluation	Irritant pour les yeux.
Source	2 (reliable with restrictions)

sensibilisation

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)**Toluène**

évaluation	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
------------	--

Alcool diacétonique

Espèces	rat
évaluation	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
méthode	OECD 422
Remarque	Susceptible de nuire au fœtus.
Source	2 (reliable with restrictions)

Cancérogénicité

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

remplace la version: 21 / FR

Date de révision: 13.07.2021

Date d'impression 26.07.21

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.
 évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**"Acétate de 2-éthoxy-1-propylèneglycol"****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

organes : Système nerveux
 Remarque Effets narcotiques possibles (somnolence, vertiges).

Acétate de n-butyle**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

organes : Système nerveux
 Remarque Effets narcotiques possibles (somnolence, vertiges).

Toluène**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

organes : Foie
 Remarque Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:

Toluène**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

organes : Système nerveux
 Remarque Effets narcotiques possibles (somnolence, vertiges).

xylène**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

Voie d'exposition par inhalation
 organes : Voies respiratoires
 Remarque Peut irriter les voies respiratoires.

Alcool diacétonique**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

organes : Voies respiratoires
 Remarque Peut irriter les voies respiratoires.

Danger par aspiration

Les critères de classification sont remplis.
 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Information supplémentaire sur l'écologie

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE	080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111




Emballages contaminés

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1263	1263	1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PAINT	PAINT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV**

COV (CE) 63,9 % 623 g/l

Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire PICCS.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire ENCS.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance / du mélange à une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

abréviations

Flam. Liq - Flammable liquids
 RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA - International Air Transport Association
 IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
 GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
 LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level
 LOEL - Lowest Observed Effect Level
 NOAEL - No Observed Adverse Effect Level
 NOEC - No Observed Effect Concentration
 NOEL - No Observed Effect Level
 OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development
 VOC - Volatile Organic Compounds

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (**). Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.

Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)

Titre abrégé du scénario d'exposition

ES001 - Applications industrielles: pulvérisation industrielle (à l'intérieur)

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisation

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles

scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale

Utilisation

ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Etat

liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Jours d'émission par site: <= 300

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

eaux usées

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. acheminer l'eau de la cabine de pulvérisation, après l'avoir soumise à un traitement préliminaire mécanique, dans une station de traitement des eaux usées.

air vicié

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Sol

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

Déchets de résidus

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Code de déchets CEE 080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE 080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE 080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE 150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Contributing exposure scenario controlling worker exposure**Utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Etat liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Durée d'exposition <= 8 h/d

Fréquence d'exposition <= 220 d/a

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Principalement utilisé dans des systèmes fermés. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7

Temps de pénétration >= 30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Estimation d'exposition et référence bibliographique

Travailleurs (industriels)

PROC	PROC7
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - local et systémique
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	60,5 mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,126
substance principale	Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

PROC	PROC10
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	242 mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,504
substance principale	Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

PROC	PROC10
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
	Utilisation à l'extérieur
estimation de l'exposition	242 mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,504
substance principale	Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

PROC	PROC13
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	242 mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,504

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

remplace la version: 21 / FR

Date de révision: 13.07.2021

Date d'impression 26.07.21

substance principale

Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

PROC

PROC13

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

242 mg/m³

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,504

Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU3

PROC

PROC7

méthode d'évaluation

par inhalation

estimation de l'exposition (méthodique)

Long-terme

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,5

Alcool diacétonique

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU3

PROC

PROC7

méthode d'évaluation

dermale

estimation de l'exposition (méthodique)

Long-terme

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,9

Alcool diacétonique

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC10

méthode d'évaluation

par inhalation

estimation de l'exposition (méthodique)

Long-terme

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,75

Alcool diacétonique

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU3

PROC

PROC10

méthode d'évaluation

dermale

estimation de l'exposition (méthodique)

Long-terme

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,5

Alcool diacétonique

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU3

PROC

PROC13

méthode d'évaluation

par inhalation

estimation de l'exposition (méthodique)

Long-terme

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,5

Alcool diacétonique

Travailleurs (industriels)

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

remplace la version: 21 / FR

Date de révision: 13.07.2021

Date d'impression 26.07.21

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	dermale
	Long-terme
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,5
substance principale	Alcool diacétonique

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC7
méthode d'évaluation	par inhalation
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	0,1 mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,34
substance principale	xylène

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	par inhalation
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	0,05 mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,172
substance principale	xylène

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU3
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	par inhalation
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	0,1 mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,34
substance principale	xylène

Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

Guide pour les utilisateurs en aval

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.

Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)

Titre abrégé du scénario d'exposition

ES003 - Utilisations professionnelles: la pulvérisation non industrielle (à l'intérieur)

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisation

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale

Utilisation

ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Etat liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Jours d'émission par site: <= 250

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures. les substances organiques volatiles se volatilisent dans l'air ambiant.
 Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

eaux usées

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. acheminer l'eau de la cabine de pulvérisation, après l'avoir soumise à un traitement préliminaire mécanique, dans une station de traitement des eaux usées.

air vicié

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Sol

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
---------------------	---

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE	080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses 080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
---------------------	--

résidus séchés

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Scénario d'exposition concourant à la maîtrise de l'exposition des ouvriers (professionnel)**Titre abrégé du scénario d'exposition**

Numéro de la matière: CES006

Utilisation

SU22

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

PROC11

Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Etat

liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Durée d'exposition <= 8 h/d

Fréquence d'exposition <= 220 d/a

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures. les substances organiques volatiles se volatilisent dans l'air ambiant.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7

Temps de pénétration >= 30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

Date de révision: 13.07.2021

remplace la version: 21 / FR

Date d'impression 26.07.21

remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Estimation d'exposition et référence bibliographique

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	Long-terme par inhalation
estimation de l'exposition	242 mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,504
substance principale	Acétate de n-butyle

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC11
méthode d'évaluation	par inhalation Long-terme
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,5
substance principale	Alcool diacétonique

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	par inhalation Long-terme
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,5
substance principale	Alcool diacétonique

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	par inhalation Long-terme
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,75
substance principale	Alcool diacétonique

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22
PROC	PROC10
méthode d'évaluation	dermale Long-terme

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

remplace la version: 21 / FR

Date de révision: 13.07.2021

Date d'impression 26.07.21

estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,5
 substance principale Alcool diacétonique

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC13
 méthode d'évaluation dermale
 Long-terme

estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,5
 substance principale Alcool diacétonique

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC11
 méthode d'évaluation dermale
 Long-terme

estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,75
 substance principale Alcool diacétonique

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC10
 méthode d'évaluation par inhalation
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition 0,05 mg/m³
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,172
 substance principale xylène

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC11
 méthode d'évaluation par inhalation
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition 0,1 mg/m³
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,34
 substance principale xylène

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC13
 méthode d'évaluation par inhalation
 Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition 0,05 mg/m³
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,172
 substance principale xylène

Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

Nom commercial: Hesse Sous couche d'accrochage DG 4744

Version: 22 / FR

remplace la version: 21 / FR

Date de révision: 13.07.2021

Date d'impression 26.07.21

Guide pour les utilisateurs en aval

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.